4

pault

e Dermatose Cancéreuse du

er offrant une grande ressemblance avec la

loide

OBSERVATION

D'UN CAS

DE DERMATOSE CANCÉREUSE DU SEIN,

OFFRANT

une grande ressemblance avec la CHÉLOIDE,

PAR Mr H. RIPAULT, D. M. P.,

Ancien Interne de l'Hôpital Saint-Louis, correspondant de la Société anatomique de Paris, médecin du Dispensaire de salubrité de Dijon, titulaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de cette ville; etc.



DIJON,

E. TRICAULT, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

—

Avril 1851.

OBSERVATION

D'UNE AFFECTION CANCÉREUSE DE LA PEAU,

Offrant la ressemblance la plus frappante avec la maladie connue sous la dénomination de Chéloïde.

L'observation de ce cas pathologique assez rare, a été, dans une des séances du mois d'avril 1850, communiquée à l'Académie de Dijon. Elle venait d'être recueillie sur une femme de 48 ans, maîtresse couturière, de taille assez grande, d'un genre de vie simple, d'un tempérament nerveux et lymphatique, impressionnable à l'excès, n'ayant eu dans sa jeunesse aucune affection sérieuse dont elle ait conservé le souvenir

A la suite d'une liaison qui ne put pas se légitimer par le mariage, cette personne conçut un sombre chagrin : les soucis chez elle devinrent de plus en plus cuisants, et bientôt ils firent naître d'affreux soupçons que, loin de rejeter comme autant de folles chimères, son esprit mélancolique lui fit envisager sous la forme de la plus affligeante vérité. Rien ne put dissiper l'idée qui l'obsédait d'un prétendu mal syphilitique dont elle assurait ressentir dans toutes les parties de son corps, de profondes atteintes qui le minaient avec lenteur. Pour preuves convaincantes de ce mal, elle en était venue à désigner deux ou trois enflures de la peau, qu'un peu plus ou un peu moins d'intumescence avait provoquées dans le tissu cellulaire, au bas du col, à droite, puis en haut,

et en outre au-dessous du sein, en dedans du même côté.

Ces trois saillies tuberculeuses, arrondies, d'une teinte foncée, même un peu violacée, d'un rouge lie de vin à leur sommet, de la grosseur d'une noix environ, irrégulières, rugueuses et sillonnées de quelques veines, ressemblaient à des engorgements de tissu carcinomateux, nettement circonscrits. A leur aspect, et en les palpant, on pouvait les comparer à ces éminences assez caractéristiques de la peau, susceptibles de dégénérer en une matière cancéreuse, plutôt qu'à des tumeurs, dont la cause dût se rattacher à l'espèce de virus désignée plus haut. Telle fut du moins l'opinion que cinq mois avant la mort de cette personne me suggéra l'examen de ces exubérances cutanées, et un an et demi après leur apparition. Mais, frappée d'une idée très-différente qu'elle s'était faite de son affection, la malade se prit, pour me persuader d'une autre manière, à me signaler le fond de l'arrière-bouche comme une région chez elle où siégeaient de nombreuses ulcérations. Un examen attentif fit voir qu'il n'y avait au gosier, ni au palais, à son voile et à ses piliers, ni aux amygdales, aucune trace d'ulcération appréciable, ni d'excoriation virulente si légère qu'on eût voulu se la figurer.

Néanmoins, depuis un temps assez long, il avait été prescrit et mis à exécution un traitement où les préparations mercurielles entraient à l'état de dento-chlorure dans des proportions notables, sous la forme de pilules que prenait en quelque sorte perpétuellement la malade. J'avais été uniquement appelé pour donner mon avis sur le point relatif à la médication qu'avait depuis quelques semaines modifiée un autre homme de l'art,

en substituant au mercure l'iode et ses succédanés. Cette dernière espèce de médicaments me parut la plus convenable ; seulement, il ne me sembla point hors de propos de préconiser en même temps l'adjonction des remèdes opiacés et calmants dont l'emploi se trouvait d'ailleurs assez naturellement indiqué.

Le trente-un mars 1850, cinq mois après ce simple office, je me trouvai requis afin de constater le décès de cette malade, pour qui les derniers temps de la vie avaient été bien plus pénibles encore qu'auparavant. Ce fut alors que l'on m'apprit qu'un de nos confrères, d'une expérience ici généralement reconnue, après avoir jugé le mal incurable, s'était à la fin borné à l'usage des remèdes anodins avec une persévérance qui eut au moins l'avantage de faire parfois naître non pas du courage, mais un peu de fermeté dans l'âme abattue de la mourante. Notre confrère avait expressément recommandé qu'on lui fît part sans délai du trépas de cette dernière ; car, au défaut d'une guérison impossible, il visait, pour ce cas spécial, à une assez précieuse leçon qu'il ne fallait point laisser, comme on le fait trop souvent, ensevelir dans l'oubli. Mais les nécessités impérieuses de sa clientelle et d'un voyage obligé nous privèrent dans le temps convenu de la présence de cet honorable confrère de qui venait la recommandation formelle en question.

Sur notre invitation, dans cette conjoncture, M. Lamouche, attaché au secrétariat de la mairie de Dijon, voulut bien retracer au crayon, avec toute l'habileté possible, un dessin très-correct, et dont l'Académie a ordonné le dépôt dans ses archives, de cette curieuse maladie des couches de la peau.

Quant à la nature particulière de cette même mala-

die, il résulte de conférences qui ont eu lieu à son sujet entre le médecin dernier traitant et moi, qu'elle constitue le genre particulier de l'affection cancéreuse, rappelant à s'y méprendre, autant par sa forme et son siége que par sa disposition et son cachet significatif, la *chéloïde* (cancroïde des auteurs), dénomination qui lui a été consacrée à l'effet de rendre sa ressemblance avec les saillies mamelonnées de la surface extérieure d'une carapace de tortue, χελώνη, d'où par dérivation a été fait de date assez récente le mot *chéloïde*.

L'on peut, à la seule inspection de ce mal, nettement figuré par le dessin de M. Lamouche, reconnaître sur le devant de la poitrine, du côté droit, une surface d'aspect rugueux, cylindracée, transversalement ovalaire, et qui est irrégulièrement quadrangulaire dans son ensemble, en la considérant depuis son origine à partir du sein droit qu'elle a envahi jusqu'au sein gauche, où le germe qu'elle y avait pris ne s'arrête qu'au mamelon de ce côté.

Cette surface raboteuse et comme squarreuse au doigt et à la vue, n'est pas sans analogie avec l'écaille d'un chélonien ou le test des plus grosses pattes d'un crabe, en raison de l'inégalité de ses aspérités saillantes et du nombre de ses petites éminences mamillaires ou pisiformes et plus ou moins anguleuses, dont on la voit, dans son rayonnement, parsemée en tout sens. Les doigts, en la parcourant, sentaient combien l'intumescence diffuse de cette partie de la peau avait de rénitence et de fermeté, de cette dureté même assez particulière pour permettre de juger qu'aucun ramollissement de tissu n'avait pris part au mal dont les atteintes ne s'étendaient guères au-delà de la surface cutanée.

Cependant, cette portion de derme dégénérée était

devenue le siége de fusées douloureuses, continuelles ou même exacerbantes, sans presque aucune interruption ; la malade ne pouvait en témoigner le ressentiment qu'en les comparant à un supplice déchirant et sans fin. Aussi, est-il bien pénible pour l'homme de l'art, d'avoir toujours à déplorer l'impuissance de ses efforts devant un ennemi aussi cruel que l'est ce genre de lésion : en vain, jusqu'à présent, a-t-on voulu le repousser par des moyens héroïques à la tête desquels ont pris place les préparations dites altérantes de l'organisme, à cause de l'aptitude qui leur est prêtée à titre d'agents modificateurs de certaines dégénérescences profondes du corps ; mais l'expérience nous démontre le plus souvent leur insuffisance, pour ne pas dire leur inutilité ou leurs inconvénients. Quant au cas particulier qui nous ramène à ces vérités fort tristes, il est bon d'ajouter une remarque, c'est qu'il convient plus qu'on ne pourrait le supposer, de se tenir en garde contre l'administration de certains médicaments tels que le mercure, dont l'action, loin de répondre à l'efficacité que l'on se plaît à en attendre, semble avoir le grave inconvénient d'imprimer à des dermatoses cancéreuses, un degré d'accroissement tel dans les souffrances, que l'emploi de ce remède les rendrait plus vives et plus intolérables que si le mal restait abandonné à la marche régulière de la nature et livré à l'influence de ses seules ressources. Il faut donc dans toutes les maladies chroniques combiner la nécessité des préparations pharmaceutiques actives avec la possibilité de procurer la guérison ou du soulagement sans aucun danger.